# Bloc 3 | Lutte contre le racisme systémique

**Il est proposé :**

|  |
| --- |
| **3.1**Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN prenne des mesures afin de susciter les candidatures des Autochtones, des personnes racisées et des personnes issues de l’immigration pour les postes de responsabilité, et réitère son invitation à ses syndicats affiliés à faire de même dans les syndicats ; |

Les ateliers 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 l’ont adoptée sans amendement.

L’atelier 1 a adopté l’amendement suivant :

 **Atelier 1**

ajouter après la dernière phrase : (...) et se fixe des indicateurs précis témoignant d'une croissance constante dans l'atteinte des cibles qui leur sont propres.

La proposition finale se lit telle quelle

**3.1** Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN prenne des mesures afin de susciter les candidatures des Autochtones, des personnes racisées et des personnes issues de l’immigration pour les postes de responsabilité, et réitère son invitation à ses syndicats affiliés à faire de même dans les syndicats ;